

Sommaire / Aurkibidea

Introduction

Résultat du référendum du 14 mars 2010

Les sondages géologiques

Article de Mr PACHON, président du CADE

La manifestation du 11 décembre 2010

MANIFESTAZIOA
ABENDUAK 11 DECEMBRE à 15H
SALLE LAUGA BAIONA



Ahetzen
Ahizteko herritarren hitza
Plateforme Citoyenne

Une fin d'année tourmentée

En cette fin d'année 2010 et de période de fête approchant à grand pas, deux dates seront à retenir et un fait tout particulièrement inquiétant.

La première date, celle du 26 octobre 2010, où a été publié et affiché en mairie l'arrêté préfectoral portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées en vue de réaliser les études géotechniques (sondages illégaux) nécessaires à la réalisation de la LGV. RFF nous présentait ces études permettant de mieux protéger l'environnement. Un nouveau leurre. Il n'en est rien et malgré le rejet massif de la population par voie référendaire, RFF et le pouvoir politique continue à nous ignorer.

Le préfet, représentant de l'Etat français, afin d'accompagner ces sondages illégaux, décide d'envoyer deux escadrons de la gendarmerie mobile afin d'escorter ces sondages illégaux, et ainsi de nous intimider et faire taire les citoyens. Cette décision montre à nouveau que l'Etat français s'engage dans une nouvelle confrontation et qu'il est incapable d'écouter les citoyens.

La deuxième, sera la journée de manifestation du 11 décembre 2010 à Bayonne, 15h salle lauga, où l'ensemble des Ahetzar se rassembleront avec l'ensemble de la société basque mais aussi européenne puisque plusieurs rassemblements dans le même temps seront prévus en Europe. Cette manifestation ne sera qu'un succès grâce à votre mobilisation et convaincre votre entourage d'y participer.

Cette année, plusieurs initiatives ont été réalisées par l'ensemble des associations et nous retiendrons notamment les différents référendums dans plusieurs villages, l'installation de panneau géant indiquant le passage de la LGV sur Ascaïn, la mobilisation sur les plages basques pour informer et alerter ceux qui nous rendent visite pendant l'été...

L'ensemble de la plateforme citoyenne « Ahetzeko Herritarren Hitza » souhaite à tous les Ahetzar de bonnes fêtes de fin d'année et en espérant vous retrouver toutes et tous, le samedi 11 décembre à 15 h à Bayonne, Salle lauga derrière la banderole.

2010 urtean ondarrean bi data ditugu aipatzeko:

Lehena, 2010eko urriaren 26a. Egun hortan, Herriko Etxean publiko egin zen azterketa geoteknologikoak egiteko lur-sail pribatuetan sartzeko baimena emaiten duen agindua. Azterketa geoteknologiko horiek ez dira legalak

Prefetak, frantses estatutaren ordezkariak, legez kanpoko azterketa horiek egiteko jendarmeriako bi eskudroi bidaliko ditu, herritarren intimidatzeko eta ixilik atxikitzeko. Erabaki horrek bertze behin erakusten du frantses estatuak nahiago duela konfrontazio berri bat sortu eta ez dela gai herritarren hitza entzuteko.

Bigarrena, abenduaren 11a. Baionan manifestaldia egingen da, 15 :00etan, Lauga-tik abiatuz. Manifestaldi hortara Euskal Herriko herritar oro deitua da. Egun eta oren berean, Europako bertze hainbat tokitan ere manifestaldiak egingen dira AHTren aurka. Ahetzar guziak dei egiten ditugu manifestaldi hortan parte har dezaten.

Baionako hitzorduan elgar ikusiko dugulakoan, « Ahetzeko Herritarren Hitza » bilguneak urte berri on desiratzen dizue.

RÉSULTAT DU RÉFÉRENDUM DU 14 MARS 2010 :

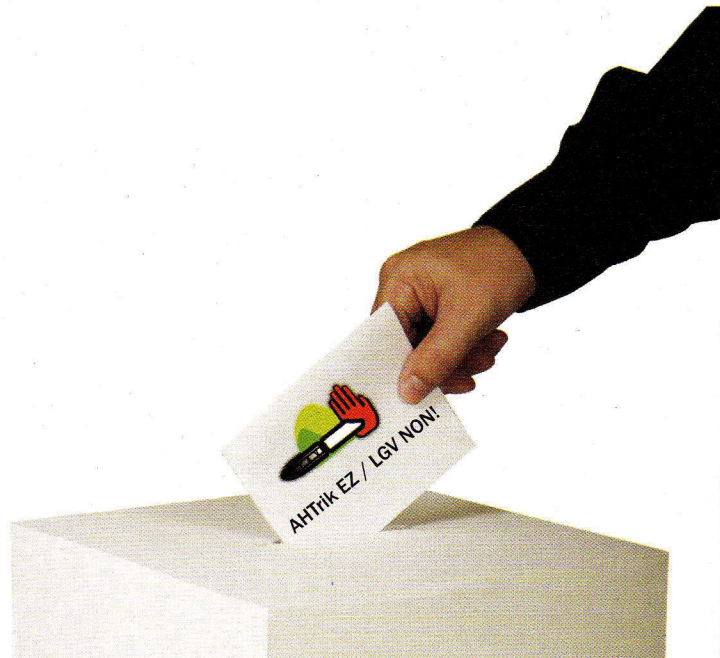
L'association Ahetzeko Herritarren Hitzza avait organisé le 14 mars 2010, un référendum sur la Ligne à Grande Vitesse (LGV). Cette consultation a pu être réalisée grâce au bénévolat de nombreux Aheztar que nous remercions.

Ce jour là, 8 référendums étaient organisés dans plusieurs communes du Labourd.

Nous encourageons ce type de consultation, car il est le seul moyen de donner l'avis aux citoyens permettant de s'exprimer sur des projets qui nous concerne tous, tels que le projet de la Ligne à Grande Vitesse, et qui engage la modification de notre cadre de vie.

A Ahetze, près de 92 %, des citoyens ont répondu massivement NON, à la Ligne à Grande Vitesse.

Merci à toutes et tous de votre participation massive, que la mobilisation se poursuive !!!



«Ahetzeko Herritarren Hitzza» elkarteak AHTari buruzko erreferenduma antolatu zuen iragan martxoaren 14an. Eskerrak eman nahi dizkiegu erreferenduma antolatzen lagundu zuten guziei eta bozka ematera hurbildu ziren herriar guziei.

Lapurdiko bertze zortzi herritan ere egin zen erreferenduma.

Gisa hortako gaideketak egitearen alde gira. Abiadura Handiko Treinak gu guzien bizimoldea aldatuko du eta on da gisa hortako proiektu handi baten aitzinean herriar bakotzak bere iritzia eman dezan.

Ahetzen herritarren %92 inguruk EZ erran dio Abiadura Handiko Treinari.

Milesker deneri, eta segi mobilizatzen!

	Ahetze	Arbona	Biriatu	Urruña	Azkaine	Senpere	Arrangoi-tze	Basu-sarri
Inscrits	1178	1408	764	6584	3178	4052	2579	1185
Votants	535	569	327	2865	1280	1364	781	755
Blancs ou nuls	8	6	3	24	14	18	9	4
Exprimés	527	563	324	2841	1266	1346	772	751
Oui à la LGV	8,35% (44 votes)	14% (79 votes)	3,7% (12 votes)	8,37% (238 votes)	6% (82 votes)	7,8% (105 votes)	7,77 % (60 votes)	11,98 % (90 votes)
Non à la LGV	91,65% (483 votes)	86% (484 votes)	96,3% (312 votes)	91,62% (2633 votes)	94% (1184 votes)	92,19% (1241 votes)	92,22% (712 votes)	88,02 % (661 votes)

les sondages :

Les sondages sont exécutés par une entreprise privée, notamment « FONDASOL » qui réalisera à l'aide d'une machine de forage, des essais sur les couches géologiques du terrain afin de déterminer l'identité du terrain. Le seul but de ces sondages est de déterminer le cahier des charges sur lequel les grands groupes constructeurs y répondront suite à l'appel d'offre lancé. Ces sondages n'ont aucun caractère à préserver l'environnement mais uniquement une phase importante participant à la construction de la future LGV.

Rappel des faits :

- Le mardi 26 octobre 2010 a été affiché en mairie l'arrêté préfectoral « portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées » en vue de réaliser les études géotechniques nécessaires à la réalisation des LGV. L'arrêté préfectoral pris et actuellement affiché en mairie concerne uniquement l'accès des personnes aux propriétés privées pour faire des relevés, mesurer des distances.

Ces procédures de sondages n'ont pas été respectées par RFF dans les autres régions. Nous appelons l'ensemble des propriétaires à se rapprocher de notre association pour que nous puissions les épauler et faire en sorte que nous nous opposions à ces sondages.

Pour faire pénétrer des engins à chenilles ou pneus, tracto-pelles, 4x4,... nécessaires aux sondages ou autres travaux ou prélèvement de matériaux, carottages,... il faut un arrêté d'occupation temporaire (AOT) des propriétés privées clôturées (voir la loi du 29 décembre 1892 qui prévoit ce genre de situations et exige une autorisation préfectorale d'occupation temporaire).

Quelle est la différence entre l'accès des personnes et une occupation par des engins

Pour l'accès, il suffit de notifier au propriétaire, par lettre recommandée avec accusé de réception le passage, 5 jours avant l'intervention.

Pour l'occupation temporaire, il faut, après la prise de l'arrêté spécifique.

- Etablir avant l'intervention un état des lieux accepté par les deux parties (l'entreprise et le propriétaire)
- L'arrêté doit citer l'ensemble des parcelles visées par les sondages
- Cet arrêté doit être affiché en mairie dans les communes concernées au moins dix jours avant et doit être présenté à toute réquisition

Que faire si vous est contacté ?

L'entreprise qui vous contactera sera, probablement « FONDASOL »

- La notification doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Si ce n'est pas le cas vous pouvez vous considérer comme « non prévenu ».
- Contacter immédiatement la mairie ou le 0607185816.
- Indiquez nous le contenu exact de la lettre.
- Ne répondez pas favorablement aux contacts téléphoniques de l'entreprise de sondage.
- Ne signez pas l'accord amiable (procédure souvent utilisée par RFF pour ne pas appliquer la loi trop contraignante).

Que faire si vous n'êtes pas directement concerné par les sondages?

- Si vous connaissez des personnes dans le fuseau, non adhérentes à l'association, faites leur passer ces informations
- Soyez vigilants : Si vous voyez des engins ou des véhicules inhabituels sur des terrains (communaux ou privés) prévenez-nous.

TOUS A VOS CLOTURES !!!

zundaketak :

Zundaketak lurraren ezaugarriak ezagutzeko egiten dira. Zundaketa horiek enpresa pribatu batek egiten ditu, bertzeak bertze, FONDASOL eta agintariek bertzerik sine-tsarazi nahi badigute ere, ez dira ingurumena zaintzeko eginak. Beren helburu bakarra da, AHTrentzat lan eginen duten eraikuntza-enpresentzat baldintzak zehaztea.

2010eko urriaren 26a. Herriko Etxean publiko egin zen azterketa geoteknologikoak egiteko «lur-sail pribatuetan sartzeko baimena» emaiten duen agindua. Agindu horrek, alta, baimena emaiten du soilik pertsonak lur-sail pribatuetan sartzeko, baina ez maxinak eta ibilgailuak.

Zundaketa-lanetarako behar den materiala lur-sailletaraino eramateko ibilgailu handiak behar dira. Eta ibilgailu horiek sartzeko ez da aski prefetaren dekretu horrekin. 1892ko abenduaren 29ko legearen arabera, maxinak lur-sail pribatuetan sartzeko 'aldi baterako okupaziorako' baimena beharrezko da.

Zoin da pertsonak sartzearen eta maxinak sartzearen arteko desberdintasuna ?

Pertsonak lur-sailean sartzeko aski da jabeari borts egun lehenago jakinarazpena egitea, eskaera ukan duela ziurtatzen duen agiriarekin.

Baimena behar da lur-sailean sartzeko?

- Lur-sailean sartu aitzin lurrak nola diren biltzen duen dokumentu bat egin behar da eta, bi aldeek onartu behar dute (enpresak eta jabeak).
- Aginduak zehaztu behar du zein lur-sailetan eginen diren zundaketak.
- Agindu hori Herriko Etxean erakutsi behar da, 10 egun aitzinetik eta lur-sailera joaitean erakutsi behar da.

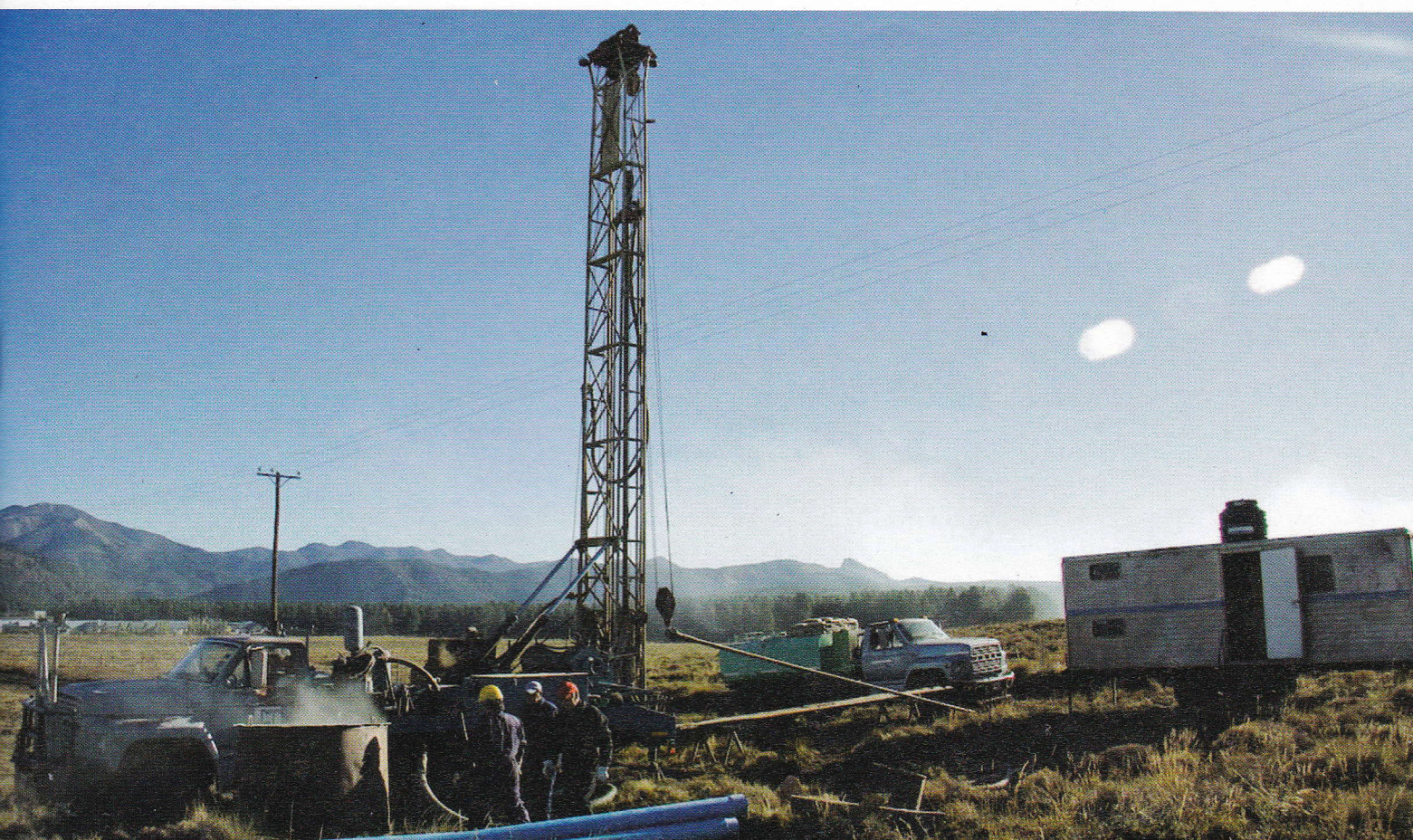
Zer egin deitzen bazaituzte ?

Segur aski, FONDASOL enpresak telefonatuko zaitu.

- Jakinarazpena idatziz egin behar da, eskaera ukan duzula ziurtatzen duen agiriarekin. Hori ez bada horrela egiten, erraiten ahal duzu ez zaituztela jakinarazi.
- Lehenbailehen Herriko Etxera eta telefono huntara telefonatu: 06 07 18 58 16
- Gutunean zehazki zer erraiten den jakinarazi.
- Zundaketak egin behar dituen enpresak deitzean, telefonaz ez eman baiezkorik.
- Neholaz ere ez izenpetu adostasunik (maiz, legea pisua delakotz, bide hori hartzen du RFFk).

Zer egin zundaketa inguruko lur-sailetan egin nahi badute ?

- Informazio hau ahalik eta inguruko pertsona gehienei jakinaraz.
- Kasu egin: Inguruko lur-sailetan (herrikoak zein pribatuak) ohikoak ez diren maxinak eta ibilgailuak ikusten badituzue, jakinaraz elkarteari.



Tribune libre aux associations de défense de l'environnement:

Sondages, vous avez dit sondages ?

PAR VICTOR PACHON, PRÉSIDENT DU CADE, COLLECTIF D'ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

80 sondages de terrains sont annoncés par Réseau Ferré de France du 15 novembre au 15 janvier sur la traversée du Pays Basque. Pour permettre à RFF à faire ces sondages, le préfet a pris un arrêté pour autoriser la pénétration dans les propriétés.

Or, comme la société qui va pénétrer dans les dites propriétés ne va pas se contenter d'humer l'air mais va aussi effectuer des sondages et prélever de la terre, c'est un arrêté d'occupation temporaire qu'aurait du prendre le préfet. Et s'il ne l'a pas fait c'est parce que cet arrêté là est plus contraignant pour RFF.

C'est donc le préfet qui est hors la loi. Mais l'Etat nous envoie également deux escadrons de gendarmes mobiles pour accompagner amicalement ces sondages illégaux. (Sud- Ouest du 29 octobre).

Alors que la convention financière qui vient d'être adoptée par la région pour le financement de Tours-Bordeaux (PS, UMP et MODEM sauf M Lasserre) prévoit un réajustement de 6,7 milliards à 7,8 milliards, que la part du privé (Vinci) que tout le monde pensait être fixée à 50% n'est

en fait que de 29%, et que la LGV risque de coûter près de 5000 euros à chaque foyer fiscal, qu'il soit ou non concerné par le tracé, il est intéressant de calculer à combien reviennent ces deux escadrons de gendarmes mobiles.

Deux fois 85 gendarmes avec un salaire moyen de 1800 euros et une indemnité journalière de 120 euros par jour, cela fait : $(170 \times 1800) + (120 \times 170 \times 30) : 918\ 000$ euros par mois. Comme ils vont rester deux mois, cela fait 1 836 000 d'euros.

Une paille ! C'est donc le prix pour imposer aux populations un projet dont ils ne veulent pas. Monsieur, le préfet voudra bien tout de même, pour la forme, nous indiquer qui paye ici ?

Quant aux populations, profondément méprisées, elles ont le choix, ou se prosterner devant tant d'arrogance, ou relever la tête.

Et la tête haute nous serons des milliers le samedi 11 décembre à 15h à Lauga à Bayonne à défiler derrière les tracteurs, les associations et les élus.



Oui, la victoire est à notre portée

Dans ce contexte qui valide l'ensemble de nos arguments, on continue cependant à se heurter à une forte volonté politique des états français et espagnol de nous imposer le projet.

Pour gagner, il nous faut encore exprimer avec force un rejet massif de ce projet.

Le 11 décembre 2010, de manière solidaire avec tous les citoyens qui luttent contre des projets LGV, en Allemagne, en Italie, en Gironde, en Lot et Garonne, en Tarn et Garonne et ailleurs, une manifestation européenne est organisée par l'ensemble des associations.

Ce combat nous concerne tous, proches ou éloignés du tracé.

Non aux LGV et au Gaspillage, Oui à la rénovation de l'existant dans le respect des riverains.

MANIFESTATION LE SAMEDI 11 DECEMBRE, à 15H, SALLE LAUGA à BAYONNE!

Lors du dernier rassemblement à Hendaye le 23 Janvier 2010, plusieurs Ahetzar sont venus porter la banderole « Ni Ahetze Ni Ailleurs, LGV Non ».

Répondons massivement, chacun de nous est concerné, même les personnes ne se trouvant pas sur le tracé, montrons notre solidarité et unité entre Ahetzar et joignons nous avec les autres villages du Pays Basque et d'Europe.

La plateforme citoyenne a besoin de votre aide, de vos idées et de votre participation. Nous sommes tous les uns et les autres occupé(e)s par nos différentes activités et nous pensons ne pas avoir le temps nécessaire pour y contribuer. Cependant, les rivières font les océans et si chacun (es) de nous apportons une simple goutte d'eau à cet effort, nous réussirons à faire avancer nos idées.

Alors, n'hésitez pas, rejoignez nous en complétant le bulletin d'adhésion que vous trouverez dans le journal d'information « Ahetzen ».

PLATEFORME CITOYENNE « AHETZEKO HERRITARREN HITZA »

Bulletin d'adhésion à l'association Elkarteko partaide izaiteko orria

NOM I DEITURA :

Prénom I Izena :

Adresse I Helbidea:

Commune I Herria:

Tel. :

E-mail :

La cotisation est fixée à 10 euros (5 euros pour les étudiants et les personnes en recherche d'emploi). Les statuts de l'association pourront vous être fournis à votre demande.



Ahetzen

Ahetzeko herritarren hitza
Plateforme Citoyenne